

ponibilité, la convenance, l'accessibilité, la proximité des moyens de transport et des quartiers qu'habitent les immigrants. Il n'est pas encore possible de dire si le tribunal se trouvera dans la municipalité de York. On prévoit l'ouverture d'autres bureaux de la citoyenneté à Toronto, dès que cela sera possible compte tenu des restrictions budgétaires, mais cela ne se fera pas au cours de l'année financière actuelle.

3. Ne s'applique pas.

LE COÛT DES PORTRAITS DES MINISTRES

Question n° 1417—M. Downey:

Quelles sommes ont été dépensées pour les portraits de chacune des personnes suivantes: a) le premier ministre, b) le leader du gouvernement au Sénat, c) le ministre des Transports, d) le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, e) le solliciteur général du Canada, f) le ministre des Travaux publics, g) le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, h) le président du Conseil du Trésor, i) le ministre des Finances et Receveur général, j) le ministre de la Défense nationale, k) le ministre de l'Industrie et du Commerce, l) le ministre des Forêts et du Développement rural, m) le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, n) le ministre du Revenu national, o) le ministre de la Justice et procureur général du Canada, p) le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, q) le ministre du Travail, r) le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, s) le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, t) le secrétaire d'État du Canada, u) le ministre des Pêches, v) le ministre de l'Agriculture, w) le ministre des Affaires des anciens combattants, x) le ministre de la Consommation et des Corporations, y) le ministre de la Production de défense, z) le ministre des Postes; aa) le ministre d'État (Port-Arthur), bb) le ministre d'État (Winnipeg-Sud), cc) le ministre par intérim de l'Énergie, des Mines et des Ressources (Saskatoon-Humboldt)?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): a) \$2,023.13; b) Néant; c) \$150.00; d) Portraits ministériels à l'intention des missions canadiennes à l'étranger: pour le premier ministre, \$560.00, pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, \$1,557.50; e) Néant; f) \$76.00; g) \$640.00; h) Néant; i) \$767.50; j) Néant; k) \$67.50; l) Néant; m) Néant; n) Néant; o) \$50.00; p) \$109.98; q) \$228.12; r) \$81.17; s) \$241.90; t) \$29.60; u) Néant; v) \$513.50; w) \$465.35; x) \$75.75; y) \$436.75; z) \$91.50; aa) \$205.85; bb) \$82.98; cc) \$374.25.

LE NOMBRE D'ÉLÈVES À L'ÉCOLE DE FORT SMITH

Question n° 1420—M. Orlikow:

1. Combien d'enfants d'âge scolaire du village indien de Yellowknife (T. N.-O.) fréquentent l'école de Fort Smith?

[L'hon. M. Pelletier.]

2. Quel est le coût par an de la nourriture et du logement à Fort Smith de ces enfants venant du village indien de Yellowknife?

3. Combien d'enfants d'âge scolaire du village indien de Yellowknife (T. N.-O.) fréquentent l'école bénévole organisée dans la maison du chef du village?

4. Prend-on des dispositions pour que tous les enfants d'âge scolaire du village indien de Yellowknife puissent faire leurs études soit au village, soit dans des classes mixtes à l'école de Yellowknife? Dans la négative, pourquoi pas?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. 42.

2. Le coût approximatif est de \$925 par année, pour chaque élève.

3. Six ou sept enfants fréquentaient l'école bénévole en question, dirigée par un membre de la Compagnie des jeunes Canadiens et située dans le village indien de Yellowknife. Cette école, qui ne fonctionnait pas régulièrement, semble maintenant fermée.

4. Les autorités fédérales et territoriales postées à Yellowknife étudient actuellement cette question.

LA SCOLARITÉ DES ENFANTS ESQUIMAUX

Question n° 1444—M. Orlikow:

1. A chaque année depuis 1957, combien d'enfants esquimaux ont commencé l'école en première année?

2. Depuis 1958, combien d'enfants esquimaux de chaque école ont terminé la 5^e année, la 6^e année, la 7^e année, la 8^e année, la 9^e année, la 10^e année et la 11^e année?

3. Si le pourcentage des enfants esquimaux d'âge scolaire qui parviennent au niveau de l'école secondaire est considérablement plus bas que celui de l'ensemble des autres enfants canadiens d'âge scolaire qui y parviennent, le gouvernement a-t-il effectué des enquêtes en vue de déterminer les raisons fondamentales d'un tel écart?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Voici une liste du nombre global d'élèves esquimaux inscrits en 1^{re} année scolaire ou au niveau des débutants, dans les T.N.-O. et au Nouveau-Québec:

| Année | Nombre d'élèves |
|-----------|-----------------|
| 1958-1959 | Aucune donnée |
| 1959-1960 | 393 |
| 1960-1961 | 385 |
| 1961-1962 | 386 |
| 1962-1963 | 450 |
| 1963-1964 | 314 |
| 1964-1965 | 662 |
| 1965-1966 | 954 |
| 1966-1967 | 837 |
| 1967-1968 | 911 |